

SÉJOURS DES *Seniors* - 2019 -



Dans le cadre de sa politique de lutte contre l'isolement et de son offre d'activités à destination des retraités genevois, la ville de Sainte-Geneviève-des-Bois vous propose, comme chaque année, une variété de séjours de découvertes et d'ouverture aux cultures du monde, à des tarifs abordables et attractifs. Découvrez la sélection 2019 spécialement préparée pour vous car les voyages ne se contentent pas de former seulement la jeunesse... ils la conservent !

du 7 au 14
mai 2019

8 jours et 7 nuits

Les lacs italiens et Venise

Circuit en pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 8. Hébergement en chambre double à partager.

Rafaîchie par deux bras de Méditerranée, l'Italie vit au rythme des vagues. Flux et reflux, ici, les civilisations, les arts et les cultures se succèdent sans jamais se perdre.

Mer étale, terre ondoyante, les villes d'Italie sont comme autant de pierres roulées par le temps, érodées et intactes.

Jour 1

Sainte-Genevieve-des-Bois / Paris / Milan

2h30, départ pour la prise en charge des participants. Rendez-vous à l'aéroport de Roissy à 6h. Décollage du vol AF1212 à destination de Milan à 7h55.

Découverte de la petite station estivale d'Orta San Giulio située sur la péninsule qui se prolonge dans le lac, son charmant îlot de San Giulio avec une unique rue très pittoresque et la Basilique Romane de San Giulio

Jour 2

Lac d'Iseo - Brescia

Excursion et balade en bateau au Lac d'Iseo et Montisola, la plus grande île lacustre d'Europe et découverte des jolis villages au bord du Lac et après-midi à Brescia, "Brixia Fidelis", ville ancienne avec son château, la Place du Forum, la Place du Duomo, la Place de la Loggia.



Départ de Sainte-Geneviève-des-Bois

car - avion - car

Le prix comprend

- ❖ Le transfert en autocar de votre localité vers l'aéroport de PARIS aller / retour,
- ❖ l'assistance à l'aéroport de PARIS par notre représentant de l'agence,
- ❖ le transport aérien Paris / Milan / Venise / Paris sur vol régulier Air France,
- ❖ les taxes de sécurité et d'aéroport,
- ❖ les transferts en autocar : aéroport / hôtel / aéroport,
- ❖ le transport en autocar de Grand Tourisme pendant le séjour,
- ❖ les passages en bateau : Lac Majeur, Lac d'Orta, Lac de Côme, Lac d'Iseo, Lac de Garde, Venise,
- ❖ l'hébergement en hôtel*** sur la base de chambre double équipée de salle de bain et sanitaires privés,
- ❖ la pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 8,
- ❖ la boisson au cours des repas (1/4 de vin et eau minérale par personne),
- ❖ les visites et excursions prévues au programme,
- ❖ les guides locaux dans les principales villes (Vérone, Venise),
- ❖ les taxes de séjour,
- ❖ les frais d'entrées dans les villes, les parkings, la taxe du touriste,
- ❖ Une soirée musicale lors du dîner à l'agri tourisme en Franciacorta ou à l'hôtel au Lido de Venise,
- ❖ l'assistance d'une hôtesse francophone pendant tout le séjour,
- ❖ l'accompagnateur Ville pendant tout le séjour,
- ❖ les assurances : responsabilité civile, annulation et bagages,
- ❖ l'assistance rapatriement médical.



Jour 3 **Lac de Garde**

Embarquement pour une promenade croisière sur le Lac de Garde jusqu'à Riva Del Garda et découverte de la route en corniche de la rive occidentale du lac avec ses magnifiques vues sur le lac et les montagnes et de la partie sud du Lac de Garde avec la charmante péninsule de Sirmione; son château, ses ruines romaines, ses belles ruelles.

Continuation pour la Franciacorta : Région la plus importante en Italie pour la production des vins champagnisés, la route des vins, le monastère de San Pietro in Lamosa, l'abbaye des moines Oliverani, avec la Ferme Forteresse, le tour des douces collines de la Franciacorta, avec ses palais, ses belles maisons, ses belles vues. Visite d'une cave au milieu de la Franciacorta avec une dégustation de produits locaux, vins, charcuteries.

Faites le plein d'émotions gustatives dans cette ferme qui compte pas moins de 34 hectares de vignobles ! Aujourd'hui les caves d'Al Rocol ont acquis une renommée prestigieuse. Vous y savourerez les produits frais de l'agritourisme.

Jour 4 **Lac de Come**

Visite de Come avec la belle Cathédrale et le Broletto. Continuation par la Via Regina, la route en corniche du lac, vers Tremezzo et visite de la Villa Carlotta avec ses belles sculptures et ses magnifiques jardins. Passage pour Bellagio en bateau. L'après-midi, visite des jardins Melzy d'Eryl et découverte du charmant village au bord du lac.

Jour 5 **Verone - Padoue**

Changement d'hôtel.

Départ pour Verone. Visite guidée de la belle ville de Juliette et Roméo dite "la petite Rome" ; la place aux Arènes, la Place des Signori, les Arche Scaligere, la belle petite église de Santa Maria Antique, le Palais de la Ragione et la tour des Lamberti. Après-midi, départ pour Padoue. Visite guidée de la ville : ville religieuse, artistique et commerçante. St Antoine, franciscain, né à Lisbonne, mourut à Padoue en 1231. La Chapelle des Scrovegni est pourvue de fresques de Giotto. La Basilique Del Santo dédiée à St Antoine, possède quelques fresques du Titien.

Départ pour le Lido de Jesolo. Accueil et installation à l'hôtel. Dîner au Lido de Jesolo.

Jour 6 **Venise**

Embarquement dans une vedette privée à Punta Sabbioni. Fascinante entre ciel et eau, Venise accueille les amateurs curieux et animés par les sortilèges de l'eau et d'une lumière divine, pure de toute poussière et tamisée par l'air marin et par les puissances intellectuelles dues aux chefs d'oeuvre qu'elle possède. Visite guidée de Venise : la Place St Marc (la petite et la grande), les monuments du bassin de Saint Marc, le Palais des Doges, symbole de la gloire et de la puissance vénitienne, c'était la résidence et le siège du gouvernement, le Pont des Soupirs, les Prisons, les Puits, la Basilique d'Or de Saint Marc, le Campanile, la Piazzetta Leoncini, la tour de l'horloge, les Procuratie de Venise. Continuation de la visite de la ville : Rialto, I Frari Santa Maria Gloriosa, la Basilique de la Salute.

Jour 7

Iles de la Lagune

Excursion dans les Iles de la Lagune : Murano, connue pour ses verreries, les lustres et les glaces en particulier. Burano, ancienne cité importante et maintenant petit village avec ses belles maisons colorées, son Campanile incliné, ses dentelles. Torcello, berceau de Venise, village de pêcheurs renommé, Santa Fosca, le Trône d'Attila, le charme de la lagune vénitienne... Déjeuner dans une trattoria sur une des îles de la Lagune.

Jour 8

Venise / Paris / Sainte-Genevieve-des-Bois

Matinée libre à l'hôtel sur les bords de l'Adriatique à la découverte de la belle station balnéaire. Déjeuner à l'hôtel. Transfert en milieu d'après-midi vers l'aéroport de Venise.

Arrivée à PARIS Roissy Charles de Gaulle à 18h55. Transfert retour en autocar vers Sainte-Geneviève-des-Bois.

Participation par personne selon le nombre d'inscrits

Base 20/24 personnes

Participation par personne : **1470€**

Acompte : **441€**

Base 25/29 personnes

Participation par personne : **1350€**

Acompte : **405€**

Base 30/34 personnes

Participation par personne : **1320€**

Acompte : **396€**

Base 35/39 personnes

Participation par personne : **1280€**

Acompte : **384€**

Base 40 personnes

Participation par personne : **1230€**

Acompte : **369€**

Inscription

Lors de votre rendez-vous au Service Animation Retraités, vous devrez vous munir de (attention, aucune photocopie ne sera acceptée) :

- Votre carte d'identité ou passeport en cours de validité au moment du départ ET du retour.
- Votre carte de l'Animation Retraités ou un justificatif de domicile de moins de 6 mois (Electricité, gaz, taxe d'habitation...) pour les nouveaux Génovéfains qui s'inscrivent pour la première fois à un séjour.
- Un acompte de 30 % en chèque et/ou en espèces (300 euros maximum).

Modalités de paiement

Il vous sera possible de payer en plusieurs mensualités. Le solde devra être versé 40 jours avant le départ.

Conditions de remboursement

En cas d'annulation du participant, le séjour sera remboursé selon les modalités suivantes :

A plus de 30 jours du départ

Remboursement du voyage - 180€ de dossier.

Entre 30 et 21 jours du départ

Remboursement du voyage -25% du montant du voyage et -30€ de frais de dossier.

Entre 20 jours et 8 jours du départ

Remboursement du voyage -50% du montant du voyage et -30€ de frais de dossier.

Entre 7 jours et 2 jours du départ

Remboursement du voyage -75% du montant du voyage et -30€ de frais de dossier.

Moins de 2 jours du départ

Aucun remboursement.

Le remboursement surviendra 4 semaines minimum après le remboursement de l'assurance contractée par la Ville.

du 8 au 15
juin 2019

8 jours et 7 nuits - 37 places

Sainte Maxime

Venez découvrir la Côte d'Azur, sous un doux soleil printanier. Située à 600 mètres de la plage et à 800 mètres du centre-ville, l'Hôtel Club Le Capet possède une grande piscine extérieure, une bibliothèque, un restaurant français et un bar. Il bénéficie d'une localisation exceptionnelle pour les circuits touristiques, aux Portes du Golf de Saint Tropez.

Réparties sur 2 bâtiments principaux, dont l'un avec ascenseur, les chambres de l'Hôtel Club Le Capet disposent d'une télévision à écran plat et d'une salle de bains privative avec douche. Une connexion Wi-Fi est disponible gratuitement.



Participation

De **404,50€** à **614,50€**

Ce séjour est réservé aux retraités de plus de 60 ans. Pour ce séjour, la priorité sera donnée aux retraités non-imposables (30 maximum) et le montant de l'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 sera pris en compte pour le versement de la PRIME ANCV, ligne « impôt sur le revenu net avant corrections ». La prime ANCV est versée aux retraités non-imposables une seule fois dans l'année. Si vous l'avez déjà perçue en 2019, elle ne pourra pas être à nouveau déduite de votre participation au coût du séjour.

Montant de l'impôt sur le revenu 2017 net avant corrections (avis 2018)

Jusqu'à 61€

Montant de la prime ANCV : **160€**

Montant de la participation de la ville : **50€**

Participation par personne : **404,50€**

Acompte : **122€**

Jusqu'à 1500€

Montant de la participation de la ville : **30€**

Participation par personne : **584,50€**

Acompte : **176€**

A partir de 1501€

Participation par personne : **614,50€**

Acompte : **185€**

Inscription

Lors de votre rendez-vous au Service Animation Retraités, vous devrez vous munir de (attention, aucune photocopie ne sera acceptée) :

- Votre carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Votre avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017
- Une attestation de responsabilité civile délivrée par votre assurance habitation
- Votre carte de l'Animation Retraités ou un justificatif de domicile de moins de 6 mois (Electricité, gaz, taxe d'habitation...) pour les nouveaux

Génovéfains qui s'inscrivent pour la première fois à un séjour.

Modalités de paiement

- Un acompte de 30 % en chèque et/ou en espèces (300 euros maximum).
- Il vous sera possible de payer en plusieurs mensualités. Le solde devra être versé 40 jours avant le départ.



Départ de Sainte-Geneviève-des-Bois

car - avion - car

Le prix comprend

- ❖ Les transferts en autocar au départ de Sainte-Geneviève-des-Bois vers l'aéroport d'Orly et de l'aéroport de Nice jusqu'à Sainte Maxime (aller/retour),
- ❖ le vol Paris/Nice aller et retour,
- ❖ la pension complète du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 8,
- ❖ l'entretien des chambres,
- ❖ la fourniture du linge de toilette,
- ❖ le petit déjeuner sous forme de buffet, les déjeuners et dîners servis à table et le vin rouge et rosé à discrétion,
- ❖ une journée d'excursion à Aix en Provence avec un déjeuner au restaurant,
- ❖ les animations en journée (programme remis à l'arrivée), les soirées animées dont une soirée provençale,
- ❖ un accompagnateur Ville pendant tout le séjour,
- ❖ l'assurance annulation et rapatriement.

Conditions de remboursement

En cas d'annulation du participant, le séjour sera remboursé selon les modalités suivantes :

De 89 à 60 jours du départ

Remboursement du voyage - 20% du montant du voyage et -30€ de frais de dossier.

De 59 à 30 jours du départ

Remboursement du voyage - 30% du montant du voyage et -30€ de frais de dossier.

De 29 à 15 jours du départ

Pas de remboursement.

Le remboursement surviendra 4 semaines minimum après le remboursement de l'assurance contractée par la Ville.

du 29 juin au
6 juillet 2019
8 jours et 7 nuits - 39 places

La Croatie



Célèbre pour ses sites naturels sublimes et son atmosphère mi-slave, mi-vénitienne, à seulement 2 heures de Paris, la Croatie n'a pas fini de vous séduire avec ses petites îles de rêves, ses eaux émeraudes, sa gastronomie et l'accueil des Croates, toujours enthousiastes, pour vous parler de leur pays.

Vous séjournerez à l'Hôtel Club Quercus**** à Drvenik situé à 140km de l'aéroport de Dubrovnik. L'hôtel est situé à proximité d'un village de pêcheurs et à 100m de la plage de galets. Réputé pour son service accueillant, le Quercus réserve des vacances à l'ambiance conviviale en pleine nature.

Participation par personne selon le nombre d'inscrits

Base 20/24 personnes

Participation par personne : **920€**

Acompte : **276€**

Base 25/29 personnes

Participation par personne : **900€**

Acompte : **270€**

Base 30/40 personnes

Participation par personne : **870€**

Acompte : **261€**

Inscription

Lors de votre rendez-vous au Service Animation Retraités, vous devrez vous munir de (attention, aucune photocopie ne sera acceptée) :

- Votre carte d'identité ou passeport en cours de validité au moment du départ ET du retour
- Votre carte de l'Animation Retraités ou un justificatif de domicile de moins de 6 mois (Electricité, gaz, taxe d'habitation...) pour les nouveaux Génovéfains qui s'inscrivent pour la première fois à un séjour.

Modalités de paiement

- Un acompte de 30 % en chèque et/ou en espèces (300 euros maximum).
- Il vous sera possible de payer en plusieurs mensualités. Le solde devra être versé 40 jours avant le départ.

Départ de Sainte-Geneviève-des-Bois

car - avion - car

Le prix comprend

- ❖ Les transferts en autocar de Sainte-Geneviève-des-Bois/Aéroport/Sainte-Geneviève-des-Bois,
- ❖ les vols Paris/Dubrovnik/Paris,
- ❖ les taxes aéroport,
- ❖ l'hébergement à l'Hôtel Club QUERCUS**** en chambre double,
- ❖ la pension complète du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8,
- ❖ la Formule Tout Compris,
- ❖ l'animation francophone,
- ❖ l'assistance du correspondant sur place,
- ❖ les assurances responsabilité civile et annulation et bagages,
- ❖ l'assistance rapatriement médical,
- ❖ un accompagnateur Ville pendant tout le séjour.

Conditions de remboursement

En cas d'annulation du participant, le séjour sera remboursé selon les modalités suivantes :

A plus de 30 jours du départ

Remboursement du voyage -180€ de frais de dossier.

Entre 30 et 21 jours du départ

Remboursement du voyage - 25% du montant du voyage et -30€ de frais de dossier.

Entre 20 jours et 8 jours du départ

Remboursement du voyage -50% du montant du voyage et -30€ de frais de dossier.

Entre 7 jours et 2 jours du départ

Remboursement du voyage -75% du montant du voyage et -30€ de frais de dossier.

Moins de 2 jours du départ

Pas de remboursement.

Le remboursement surviendra 4 semaines minimum après le remboursement de l'assurance contractée par la Ville.

du 16 au 30
septembre 2019
15 jours et 14 nuits

La Crète

On se laisse aisément séduire par la Crète, sauvage mais accueillante, jalousement fidèle à ses traditions et fière de son passé, où sa luminosité, qui change au fil du jour, rehausse encore la beauté des paysages.

L'Hôtel Club Jumbo Stella Village*** est construit comme un véritable village crétois, entouré d'une végétation méditerranéenne et face à une petite plage de sable fin. Hébergement en chambre double à partager.

Vous disposerez de 2 piscines avec transat autour au cœur d'un village de 26 petites résidences de 2 étages accueillant un total de 240 chambres équipées de sèche-cheveux, climatisation, réfrigérateur, TV satellite, téléphone et coffre-fort (payant).

Le village d'Analypsis se situe à 700m, la ville animée d'Hersonissos à 4km et l'aéroport d'Héraklion à 20km.

Le prix de ce séjour est calculé selon votre quotient familial

Montant des ressources mensuelles, calculé sur l'avis d'imposition sur le revenu 2017 net avant corrections (avis 2018)

Jusqu'à 803 €

Participation de la ville : **42% du coût du séjour**

Coût du séjour par personne : **803,50€ (58 % du coût du séjour)**

Acompte : **241€**

De 804 à 1100 €

Participation de la ville : **25% du coût du séjour**

Coût du séjour par personne : **1038,50 € (75% du coût du séjour)**

Acompte : **312€**

De 1101 à 1569 €

Participation de la ville : **10% du coût du séjour**

Coût du séjour par personne : **1246,50€ (90% du coût du séjour)**

Acompte : **374€**

A partir de 1570 €

Coût du séjour par personne : **1385,00€ (100% du coût du séjour)**

Acompte : **416€**

Inscription

Lors de votre rendez-vous au Service Animation Retraités, vous devrez vous munir de (attention, aucune photocopie ne sera acceptée) :

- Votre carte d'identité ou passeport en cours de validité au moment du départ ET du retour.
- Votre avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017.
- Votre carte de l'Animation Retraités ou un justificatif de domicile de moins de 6 mois (Electricité, gaz, taxe d'habitation...) pour les nouveaux génovéfains qui s'inscrivent pour la première fois à un séjour.

Modalités de paiement

- Un acompte de 30 % en chèque et/ou en espèces (300 euros maximum).
- Il vous sera possible de payer en plusieurs mensualités. Le solde devra être versé 40 jours avant le départ.

Départ de Sainte-Geneviève-des-Bois

car - avion - car

Le prix comprend

- ❖ Les transferts en autocar de Sainte-Geneviève-des-Bois/Aéroport/Sainte-Geneviève-Des-Bois,
- ❖ les vols Paris/Héraklion/Paris sur vols spéciaux,
- ❖ l'hébergement à l'Hôtel Club Jumbo Stella Village*** en chambre double,
- ❖ la pension complète du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 15,
- ❖ la Formule Tout Compris,
- ❖ les excursions (avec car, déjeuner, guide, boissons à table : ¼ de vin et ½ d'eau) : la Crète Antique et d'Aujourd'hui et l'Ile de Spinalonga et la ville d'Agios-Nikolaos,
- ❖ l'animation francophone,
- ❖ l'assistance du correspondant sur place,
- ❖ les assurances : responsabilité civile, annulation et bagages,
- ❖ l'assistance rapatriement médical.

Conditions de remboursement

En cas d'annulation du participant, le séjour sera remboursé selon les modalités suivantes :

A plus de 30 jours du départ

Remboursement du séjour - 180 € de frais de dossier.

Entre 30 et 21 jours du départ

Remboursement du séjour - 25 % du montant du séjour et -30€ de frais de dossier.

Entre 20 jours et 8 jours du départ

Remboursement du séjour - 50% du montant du séjour et -30€ de frais de dossier.

Entre 7 jours et 2 jours du départ

Remboursement du séjour - 75% du montant du séjour et -30€ de frais de dossier.

Moins de 2 jours du départ

Pas de remboursement.

Le remboursement surviendra 4 semaines minimum après le remboursement de l'assurance contractée par la Ville.

Mes séjours 2019

Comment s'inscrire ?

❶ Je remplis mon bulletin de préinscription, je numérote les séjours par ordre de mon choix.

❷ **À partir du 14 mars**, le service Animation Retraités me téléphone afin de convenir d'un rendez-vous pour confirmer mon inscription.

Nom : Prénom :

Nom (conjoint) : Prénom (conjoint) :

Adresse : 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Téléphone : Portable :

☐ **Les lacs italiens et Venise**

choix n° ☐ 1 personne ☐ 2 personnes

☐ **Sainte-Maxime**

choix n° ☐ 1 personne ☐ 2 personnes

☐ **La Croatie**

choix n° ☐ 1 personne ☐ 2 personnes

☐ **La Crète**

choix n° ☐ 1 personne ☐ 2 personnes

Pour nous contacter

Service Animations Retraités - Mairie annexe - Rue Emile Kann

☎ 01 69 46 80 45 - animations-retraites@sgdb91.com

Un doute sur la validité de vos papiers d'identité ?

Contactez le service des Affaires Générales au 01 69 46 80 00